

## Jean-Baptiste André Godin au commissaire de police de Libourne, 29 juillet 1862

Auteur·e : **Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)**

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

### Informations sur le document source

CoteFG 15 (6)

Collation1 p. (328r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

### Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin au commissaire de police de Libourne, 29 juillet 1862, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 03/02/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/42045>

Copier

### Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

DroitsFamilistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

### Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [29 juillet 1862](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)  
Destinataire [Commissariat de police de la ville de Libourne](#)  
Lieu de destination Libourne (Gironde)

## Description

Résumé Godin demande au commissaire de police de Libourne des renseignements sur monsieur de La Vigerie père et sur son fils qui est en Angleterre.

## Mots-clés

[Emploi, Fonderies et manufactures "Godin"](#)

Personnes citées [Vigerie, de la \[monsieur\]](#)

Lieux cités [Londres \(Royaume-Uni\)](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 14/09/2022

Dernière modification le 26/04/2023

---

328  
329

Guise le 29 juillet 1662

Monsieur

Je vous serais bien obligé de me  
rendre le service de me faire connaître  
la réputation dont jouit M<sup>e</sup> de la Vigerie  
jure en votre ville et sur l'opinion que  
vous a de son fils qui est en Angleterre  
et surtout si l'on sait la cause pour laquelle  
il a quitté sa famille si enfin malgré  
son éloignement le jeune est un jeune  
homme digne de confiance

Veuillez Monsieur compter sur  
mon serment le plus absolu si je n'est  
pas en état d'apporter mes vœux les  
plus distingués

Godin

Monsieur les Commissaires de Colas  
" Liboumer. Glande.